

## **Rue d'Ecaussinnes - Chaussée d'Ecaussinnes - N532**

Pont voie ferrée à Braine

### **1 Situation**

Passage du pont  
Début et fin de la piste à double-sens.

### **2 Dangersité**

Moyenne

### **3 Utilité**

Importante  
Forte fréquentation  
Liaison de communes proches

### **4 Praticabilité**

2014 : bonne

2023 : moyenne, nombreuses inégalités du sol, cailloux à hauteur du chemin "de la ferme de la tour"

### **5 Problématique**

2014

1 : Dans le sens Braine - Ecaussinnes:

- a) le passage du pont n'est pas sécurisé.
- b) l'entrée de la piste est en mauvais état (pavés).



2 : En revenant d'Ecaussinne, la fin de la piste oblige à une traversée avant de passer le pont. Le marquage projette le cycliste vers le trottoir or celui-ci n'est pas une piste, il s'agit bien de

reprendre sa place sur la route.



## **6 Solution(s) proposée(s)**

2014 :

1 :Il y aurait lieu

a) de sécuriser le passage du pont par un marquage au sol en revêtement coloré rouge

b) de réparer, retirer les pavés, réasphalter l'entrée de piste.

2 :Il y aurait lieu de marquer la traversée par des logos vélos et chevrons directionnels et de marquer le passage par un revêtement rouge tout le long du passage du pont afin de sécuriser

## **2019 Actualisation**

### **Problématique**

Liaison Pont et rue d'Ecaussinnes et Alix de Namur : pas de lien cyclable

### **Solution(s) proposée(s)**

Sécuriser la jonction rue d'Ecaussinnes, avec la chaussée d'Ecaussinnes. Et le carrefour avec les

pistes de l'avenue Alix de Namur.

Des BCS pourraient convenir.

## **2020 et 2023, Actualisation**

### **Problématique**

Piste bidirectionnelle : sortie chemin "de la ferme de la tour": à cet endroit du chemin communal, le panneau "STOP" a disparu.

Par ailleurs, les travaux sur le pont ont définitivement effacé les tracés antérieurs.

### **Solution(s) proposée(s)**

Demande de sécuriser cette intersection et la traversée. Travailler sur une traversée des cyclistes correctement identifiée par tous. Retirer les cailloux. Remettre le panneau STOP du chemin.



Février 2020, un cycliste venant d'Ecaussinne sur la piste cyclable bidirectionnelle s'était arrêté (fin de piste) avant de traverser pour passer le pont.  
A sa gauche le chemin "de la ferme de la tour": une voiture le heurtait (police intervenue alors et audition effectuée de la victime et de l'automobiliste).  
[Ci-dessous photos 2023](#)

